

TERRITOIRE VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE n° 12
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT Hiver 2022



10 ANS DE MUSIQUE EN VALLÉE DE L'HÉRAULT

P.7

www.cc-vallee-herault.fr

ÉVITONS
L'ENFOUISSEMENT DE NOS
DÉCHETS EN TRIANT MIEUX
P. 19

SÉCURISER LA RESSOURCE
EN EAU ET RÉPONDRE AUX
BESOINS DE LA POPULATION
P. 20-21

**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

7
DOSSIER

10 ans de musique
en vallée de l'Hérault



12

PORTRAITS

Patrick Brunet &
Ludovic Bougette



14

VIVRE À

Popian



16

EN ACTION

Les services
et les projets



25

ACTEURS

Les initiatives et actualités
sur le territoire



4

L'ACTU

Les nouvelles
du territoire



28

AQUÌ

La page Occitane
de votre mag



29

**D COMME...
DURABLE**

Cafés-épiceries &
Tourisme hors saison



31

EN PRATIQUE

Contacts,
services, horaires...



ÉDITO

**TOUJOURS DANS LA COURSE,
TOUJOURS DANS LE
MOUVEMENT !**

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault ne manque ni de réflexions ni de projets. Il est indispensable de maintenir et d'améliorer notre niveau de services mais plus encore, il nous faut préparer et anticiper ce qui va être notre territoire demain.

Nous avançons avec la volonté d'être toujours au meilleur niveau pour les habitants de ce territoire. Nous abordons chaque jour les sujets qui font aujourd'hui l'actualité et qui seront demain votre quotidien. Nous innovons, inventons, expérimentons : pour un développement durable, pour un meilleur respect de l'environnement, pour une économie de nos ressources par une amélioration de nos réseaux d'eau et d'assainissement, pour une agriculture de circuits courts, pour des emplois non délocalisables, pour des mobilités douces, pour des tiers-lieux vivants et créatifs, pour une culture à la portée de tous, pour une santé de proximité et accessible, pour des espaces éducatifs ouverts et riches de propositions pour nos enfants...

S'il est clair que les investissements pour mettre en place les équipements nécessaires sont le pilier de cette politique, la vigilance, l'écoute et la capacité d'adaptation de notre intercommunalité sont tout aussi indispensables.

Notre projet politique doit être un équilibre entre investissements, anticipation et retours d'expérience. Dans notre monde de l'immédiateté, des changements brutaux et des crises de tous ordres, rester dans la course, au niveau, demande un engagement et une vigilance de chaque instant. Vous pouvez compter sur ceux de vos élus pour une communauté de communes toujours dans la course, toujours dans le mouvement en 2022.

Une belle et heureuse année 2022 à tous !

JFS



© Marie Sotiza

Jean-François Soto

Président de la Communauté
de communes
Vallée de l'Hérault



TERRITOIRE n°12 - Hiver 2022
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr
Directeur de la publication : Jean-François Soto, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction :** agents, élus et partenaires de l'intercommunalité - **Rédaction en chef :** Gilles Cohen - **Rédaction et mise en page :** Pauline Bousquet, avec la contribution de Saskia Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac - **Photo de couverture :** Liminal Films - **Conception maquette :** Sedicom - **Impression :** ImpAct Imprimerie, Saint-Gély-du-Fesc.
Dépot légal : janvier 2022. ISSN : 2649-5333 (imprimé) - 2778-0325 (en ligne).
Territoire est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



FACEBOOK

+6 346
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS



Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

Places en crèche, faites votre demande

Afin d'étudier toutes les demandes de places dans ses crèches multi-accueils, la communauté de communes organise **chaque année au mois de mai des commissions d'attribution** en présence de la direction du service petite enfance et de la crèche concernée, d'un(e) animateur/trice du Relais petite enfance (ancien Ram), d'un élu communal et du vice-président à la petite enfance Jean-Pierre Bertolini. Pour attribuer les places disponibles, ils s'appuient sur des critères permettant d'**apprécier au plus juste la situation des familles** tels que le lieu d'habitation, les fratries ou encore la date de la demande, tout en respectant l'anonymat des demandeurs.

Nouveauté de cette année : les familles souhaitant accéder à une place au sein de la **micro-crèche de Saint-Pargoire** pourront aussi se préinscrire via la communauté de



communes et les critères d'attribution seront les mêmes. Contrairement aux micro-crèches privées, cette crèche associative se base sur les mêmes principes de gestion et de financement que les crèches territoriales, avec le soutien de la Caf et celui de l'intercommunalité à hauteur de 26 000 €.



Votre enfant est né ou à naître avant le 22 juillet 2022 ?
Faites votre demande en ligne sur www.cc-vallee-herault.fr/
via **pratique / petite enfance** ou au sein de la crèche visée
via une **fiche de pré-inscription**

VITI-VINI

Concours des vins : bientôt un nouveau millésime

Après une édition 2021 revisitée et ses **40 vins médaillés**, la communauté de communes prépare la 35^e édition de son Concours des vins annuel. Il est temps de faire appel aux participants ! Vous êtes amateur éclairé ou professionnel et souhaitez **prendre part au jury de dégustation** qui se déroulera les 21 et 22 avril ? Faites-nous le savoir et inscrivez-vous en ligne avant le 8 avril 2022. Vous êtes producteur de vin et souhaitez **participer au concours** ? Inscrivez-vous entre le 10 février et le 25 mars.



vins-vallee-herault.fr
www.facebook.com/concoursvinsvalleeherault
www.instagram.com/concoursvinsherault



Lors de la 24^e édition du concours, 19 médailles d'or ont été décernées, 19 en argent et 2 en bronze, suite au jury de dégustation qui s'est déroulé au Château-Bas d'Aumelas.

BIODIVERSITÉ

Atlas de la biodiversité : les mollusques à l'honneur

D'après iNaturalist, 40 espèces de mollusques sont actuellement connues sur le territoire (comme le Petit-Gris, *Cornu aspersum* (photo)). Pour mieux les connaître et en découvrir de nouvelles, **trois animations** sont au programme en février : samedi 5 de 14h à 16h30 à Plaissan, mercredi 16 de 14h à 16h30 à Arboras et lundi 28 de 9h30 à 12h à Vendémian. Suite à ces animations, les habitants seront invités à participer en autonomie à l'**enquête "mollusques"** jusqu'au mois d'avril. En parallèle des animations auprès du grand public, un groupe pilote de **5 agriculteurs et viticulteurs** recevra début 2022 une formation pour repérer la biodiversité dans leur exploitation, connaître son utilité et savoir comment la favoriser.



www.cc-vallee-herault.fr rubrique **Actions et projets / Atlas de la biodiversité communautaire** et rubrique **Agenda**
abc@cc-vallee-herault.fr - Contribuez via www.facebook.com/groups/abcvalleeherault et www.inaturalist.org

EAU-ASSAINISSEMENT

Une nouvelle adresse pour l'accueil du public

Le 24 janvier, les agents des services stratégie et relation clientèle de la direction de l'eau de la vallée de l'Hérault rejoignent le service exploitation en un véritable **pôle eau et assainissement**. Vous êtes un abonné du service des eaux ? Notez la nouvelle adresse de l'accueil du public : **chemin de l'écosite à Gignac** (à proximité du service gestion des déchets ménagers et de la déchèterie). Pour garantir la **continuité du service public**, l'accueil sera maintenu à Cosmo (65 pl. Mendès France, Gignac) jusqu'à l'ouverture des nouveaux locaux. La communauté de communes investit 650 000 € pour l'achat de ces bâtiments qui vont favoriser l'équilibre financier du service des eaux dont la location des locaux actuels représente 100 000 € par an.



servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr
Pour toute question : 04 67 57 36 26.



HABITAT

Un guichet unique pour la rénovation énergétique

Vous avez un projet de rénovation ? Trop froid ou trop chaud dans votre logement ? Des factures énergétiques trop élevées ? Le Guichet unique de la rénovation énergétique, porté par l'association Gefosat, propose aux particuliers **une information et un conseil gratuit**, neutre et indépendant sur les économies d'énergies, les **énergies renouvelables** et la **rénovation énergétique de l'habitat**. Les conseillers et les conseillères vous renseignent sur les étapes d'une rénovation performante, les travaux d'isolation, les types de chauffage, ou les panneaux solaires. Ils vous informent également sur les **aides financières** associées aux travaux de rénovation énergétique et vous aident à comparer les devis.



Permanence téléphonique au 04 67 13 80 94 du lundi au vendredi de 9h à 12h. Permanences physiques sur rdv à Saint-André-de-Sangonis un jeudi après-midi par mois (13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril...). gefosat.org



BIODIVERSITÉ

Pratiquer une activité nature tout en la préservant

Afin de sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature et socio-professionnels au respect de la biodiversité sur le site Natura 2000 des Gorges de l'Hérault, la communauté de communes a lancé la **création de deux vidéos**, avec le soutien de l'Europe et de l'État. Conçues par l'agence associative de médiation scientifique Cosciences, elles présentent **les bons gestes** à adopter lors de la pratique d'activités terrestres (escalade, randonnée, spéléologie...) ou d'activités aquatiques (canoë, baignade, canyoning...). Elles seront prochainement diffusées sur les sites web des communautés de communes et offices de tourisme partenaires (Vallée de l'Hérault, Clermontois, Cévennes Gangeoises et Suménoises). Les socio-professionnels, tout comme les habitants du territoire, sont également invités à les partager. **Chaque geste compte** pour préserver notre environnement.



Visionnez-les sur www.cc-vallee-herault.fr/
Actions et projets / Natura 2000

MÉTIER D'ART

Encore quelques jours pour (vous) faire plaisir

Noël est passé, mais il n'est jamais trop tard pour faire plaisir ou vous faire plaisir tout en **soutenant les artisans d'art locaux** et le commerce de proximité. Trouvez la perle rare au sein de la boutique éphémère d'artisanat d'art au **4 place de la Victoire à Gignac**, local mis à disposition par la communauté de communes. Les créateurs d'art Michaël Lelouche, doreur (Aniane), Sylvie Lescan, peintre (Plaissan), Christophe Ribéreau-Gayon, sculpteur (Saint-Jean-de-Fos), et Benjamin Auzier, coutelier (La Boissière), vous feront découvrir leurs univers.



Boutique ouverte jusqu'au 8 janvier, du mardi au samedi de 10h à 19h.
www.cc-vallee-herault.fr/ / **Valorisation des métiers d'art**
Association des créateurs d'art : www.facebook.com/ACVH34150

Du mouvement dans les parcs d'activités

La communauté de communes souhaite la bienvenue à **Energie Chrono Service**, entreprise spécialisée dans l'entretien et le conditionnement de batteries et onduleurs auprès de professionnels, qui s'implante sur l'Ecoparc Cœur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis, ainsi qu'à la **bijouterie So Or** qui s'est installée au sein de l'espace commercial Cosmo à Gignac. C'est aussi à Cosmo que s'étend le magasin de décoration, mobilier et équipement de la maison **Centrakor**, portant sa surface commerciale à plus de 2 100 m², entraînant un accroissement de son activité et la création de trois emplois supplémentaires.



www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre

CULTURE

Vous n'avez pas tout lu !

Pour faciliter l'accès des enfants et des adolescents à la littérature jeunesse, la communauté de communes et l'association Tapatoudi organisent **des rencontres avec des auteurs et illustrateurs jeunesse** en bibliothèques. Après une première rencontre à Pouzols, le projet Tapatoulu se poursuit avec **6 autres rendez-vous** programmés du mois de janvier au mois d'avril à Bélarga, Gignac, Montarnaud, Pouzols et Saint-Paul-et-Valmalle.



Sur réservation. bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/Agenda
www.facebook.com/LecteursAssidus-tapatoudi.fr

SERVICE DES EAUX

Un nouvel interlocuteur pour La Boissière

Habitants de La Boissière, votre interlocuteur est désormais la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour toute question liée à l'eau et à l'assainissement. En effet, la délégation de service public faite à la Saur s'est achevée en décembre. Suite à une relève réelle des compteurs fin décembre, les abonnés recevront une première facture de la Saur mi-février pour le second semestre 2021.



Aucune démarche à entreprendre, sauf si vous souhaitez être mensualisé, dans ce cas, rapprochez-vous du service des eaux : servicedesaux.cc-vallee-herault.fr - 04 67 57 36 26

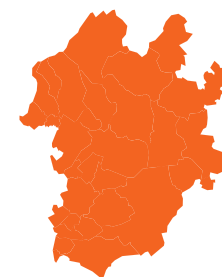
SPORTS

Trail de Clamouse : des parcours inédits

Du nouveau pour les amateurs de course à pied ! La première édition du Trail de Clamouse, qui devait avoir lieu en 2020, se déroulera le **dimanche 27 mars 2022**. À Saint-Jean-de-Fos, véritable terrain de jeu pour la pratique des sports de nature, **deux parcours de 13 et 35 km** traversant la remarquable **grotte de Clamouse** seront proposés. Cette manifestation est organisée par Saint-Jean-de-Fos, le foyer rural de la commune, l'Office de tourisme intercommunal et la communauté de communes, en partenariat avec la grotte de Clamouse.



Pour participer en étant bénévole logistique, contactez les organisateurs : traildeclamouse.com
www.facebook.com/traildeclamouse



10 ANS DE MUSIQUE EN VALLÉE DE L'HÉRAULT

Après 30 ans de développement sous forme associative, l'École de musique est devenue un service public d'enseignement musical de la communauté de communes en 2011. Ainsi, elle fête ses 10 ans de service à la population durant l'année scolaire 2021-2022. Zoom sur un programme de fête, des projets en cours et à venir.

3 antennes à Gignac, Montarnaud et Saint-Pargoire, et des cours décentralisés à Saint-André-de-Sangonis

347 élèves dont 270 enfants

20 professeurs

2 295 scolaires sensibilisés dans 85 classes en 2021-2022

6 000 spectateurs lors de 70 concerts et événements en 2021

Budget annuel : 630 000 € dont + de 100 000 € de cotisations des familles et 40 000 € de subvention du conseil départemental

Les élèves de l'École de musique intercommunale âgés de 10 ans ont pris la pose pour célébrer en image les 10 ans de l'établissement.



10 ans déjà d'une belle continuité, d'une évolution constante dans son rayonnement et ses missions, l'Ecole de musique intercommunale ne cesse de grandir et de faire grandir le territoire en musique. Animée par son deuxième projet d'établissement à échéance 2025, elle est toujours plus ambitieuse et novatrice, tout en maintenant son cap pour un partage de toutes les musiques au plus grand nombre.

10 ans déjà, c'est l'occasion de passer en revue les missions de cet équipement culturel ressource, ses projets en cours et à venir et de vous présenter la suite de son programme de fête célébrant cet important anniversaire.

L'ÉCOLE FÊTE SES 10 ANS

Afin de célébrer son dixième anniversaire, l'École de musique propose une série de **10 concerts-événements gratuits** durant l'année scolaire 2021-2022, pour offrir la musique en cadeau à tous les habitants du territoire et d'ailleurs.

En 2021, les cinq premiers rendez-vous ont rassemblé **4 160 personnes** autour de Wab and the Funky machine, Gilles Apap (*encadré ci-dessous*), Le banquet de Ste Cécile, Alain Schneider, et à l'occasion de la tournée du carillon de Douai, instrument unique aux 53 cloches.

► 5 nouveaux rendez-vous en 2022

En 2022, l'établissement organise 5 autres événements, gratuits et sur réservation, pour célébrer son anniversaire.

► RETOUR SUR... GILLES APAP

Deuxième rendez-vous de la série de 10 concerts événements pour fêter les 10 ans de l'établissement : l'extraordinaire représentation de Gilles Apap, violoniste virtuose de réputation internationale, accompagné de Myriam Lafargue à l'accordéon.

Une belle leçon de musique donnée à quelque 130 spectateurs privilégiés dans l'espace enchanteur de l'église du Barry à Montpeyroux. Arrêt sur image...



© L'Hérault - CCH



1 Magnus Fryklund, chef d'orchestre assistant et artiste en résidence de 2018 à 2021 de l'Orchestre national de Montpellier **2** avec lequel il a dirigé plus de 50 représentations.



Samedi 12 février à 17h, le complexe sportif de Saint-André-de-Sangonis reçoit l'**Orchestre national de Montpellier**, sous la baguette du chef **Magnus Fryklund** (*photos ci-dessus*). Près de **50 musiciens** y feront résonner les œuvres de Hensel-Mendelssohn, Rossini et Stravinsky. L'œuvre "Pulcinella" de ce dernier est actuellement étudiée par les élèves de 10 classes d'écoles de la communauté de communes, avec l'aide des Dumistes de l'établissement. L'occasion de se l'approprier avant de se rendre au concert auquel ils sont tous invités (*réservez via www.billetweb.fr/orchestre-national-de-montpellier*).

Le **festival Pi'Aniano** sera de retour **en mai** pour une programmation des plus éclectiques. Le programme finalisé sera dévoilé avec la sortie du prochain numéro de "Grains de culture".

Le printemps résonnera également aux sons de l'âme pour un **rendez-vous dédié à la guitare** avec le célèbre interprète et compositeur **Arnaud Dumond**. Fascinant guitariste de la scène française et internationale, il compte plus de 16 albums à son actif. Rendez-vous le **samedi 4 juin** (lieu en cours de définition).

Pour la période des **musiques en fête**, les **enseignants-musiciens** de l'École de musique partageront la diversité de leur pratique et de leurs esthétiques, dans une belle harmonie.

Enfin, les **1^{er}, 2 et 3 juillet** à Gignac, se déroulera le **Forum du Trompettiste**. Imaginé lors des périodes de confinement, cet événement sera dédié à la trompette, instrument populaire par excellence. Lors de rencontres, expositions, formations, ateliers et séances de production, il rassemblera passionnés et curieux, mélomanes, facteurs d'instruments, élèves-musiciens, enseignants-chercheurs, musiciens amateurs et professionnels, académiques ou non.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE, C'EST QUOI ?

L'École de musique intercommunale, c'est une équipe de plus de **20 professeurs** qui œuvrent au quotidien à partager leur savoir et leur passion musicale afin d'irriguer le territoire, via l'organisation d'événements, l'accompagnement de la pratique amateur, la sensibilisation à l'école, en crèche et auprès des familles, ou encore accompagner la formation du musicien au sein des **trois antennes** de l'école à Gignac, Montarnaud et Saint-Pargoire, ainsi qu'à Saint-André-de-Sangonis.

► La formation du musicien

L'établissement propose une offre riche d'enseignements musicaux. En effet, il recense pas moins de 16 disciplines réparties dans **7 départements** (*encadré ci-dessous*). L'école compte **347 élèves-musiciens**, dont **270 enfants**. Les 20 professeurs dispensent **215 heures d'enseignement** hebdomadaires (hors Dumistes *renseignements p.10*).



7 DÉPARTEMENTS & 16 DISCIPLINES

- Département clavier** : piano classique, piano jazz
- Département cordes frottées** : violon, violoncelle, contrebasse à cordes
- Département bois** : flûte traversière, clarinette, saxophone
- Département cuivres** : trombone, trompette, tuba
- Département guitare** : guitare acoustique
- Département percussions** : percussions digitales, à baguettes et à battes (claviers, peaux, accessoires...)
- Département musiques amplifiées** : guitare électrique, batterie, clavier-voix



INTERVIEW

Claude Carceller,
vice-président
délégué
à la culture



Quelles sont les valeurs de l'établissement ?

Ouverture, équité, exigence et enthousiasme sont les quatre valeurs fondamentales de notre école de musique communautaire, auxquelles j'ajoute l'éducation et le respect. L'École de musique de la vallée de l'Hérault est un service public qui doit s'adresser à tous, en proposant une programmation d'événements festifs et des cours de qualité.

Quel est le rôle de l'école de musique intercommunale ?

L'École de musique est une école ressource à l'échelle du département. Elle a vocation à accompagner le développement culturel de tout un territoire, par les cours que donnent nos 20 professeurs à près de 350 élèves, par la transmission et la rencontre à l'occasion de nombreux concerts et représentations, par les riches partenariats avec les structures culturelles et associatives locales et départementales.

“ La musique est essentielle et ajoute une corde supplémentaire à l'arc du bien-être et du bien-vivre ensemble. ”

La musique, quels apports pour un territoire ?

Au même titre que d'autres disciplines, formes d'arts et activités, la musique est un outil de vitalité sociale pour les habitants du territoire, et contribue à l'art de vivre et à l'épanouissement de chacun. Elle est un formidable moyen d'expression de notre être, de notre bien-être comme de notre mal-être. La crise sanitaire que nous traversons nous l'a montré : la musique, comme la culture au sens large, est essentielle. Elle ajoute une corde supplémentaire à l'arc du bien-être et du bien-vivre ensemble. Les moments musicaux et culturels sont des moments de rencontre indispensables à l'évolution des territoires.

► Musique à l'école

Les professeurs de l'établissement diplômés du Dumis (diplôme universitaire de musicien intervenant) mènent des séances d'éveil et de pratiques musicales collectives en milieu scolaire, en partenariat avec les équipes enseignantes. **Cinq Dumistes** sensibilisent ainsi à la musique **2 295 élèves de 85 classes** des écoles maternelles et élémentaires de la vallée de l'Hérault, durant 30 heures d'enseignement hebdomadaires.



Lancé en 2012, le programme "Musique à l'école" fait l'objet d'une centaine de demandes d'enseignants chaque année.

► Grandir en musique

L'École de musique et le service petite enfance de la communauté de communes ont lancé en 2019 le programme "Grandir en musique", conçu pour les enfants inscrits dans les **cinq crèches** du territoire et accueillis au sein du **Relais petite enfance** (ancien Ram). L'enseignante-musicienne Silvia Rodriguez est régulièrement intervenue auprès des équipes de la petite enfance pour qu'elles puissent proposer des ateliers d'immersion musicaux et sensoriels aux tout-petits. **Près de 40 enfants** ont pu en bénéficier depuis 2019.

► Des événements pour tous

L'École organise chaque année jusqu'à 70 événements pour tous les publics et rassemble des milliers de spectateurs. Sur l'année scolaire 2021-2022, elle propose un programme varié de **70 concerts et événements**, dont 26 répartis uniquement en juin et juillet, et vise un total de **6 000 spectateurs** malgré les contraintes sanitaires en vigueur. Ces rendez-vous voient le jour grâce aux riches partenariats que l'établissement entretient avec les structures culturelles locales, le Sonambule à Gignac, ou encore les écoles, conservatoires et harmonies du département de l'Hérault.

► Accompagnement de la pratique amateur

L'établissement poursuit chaque année son accompagnement aux pratiques amateurs, auprès des harmonies du territoire et des formations locales.

► LES CAPSULES MUSICALES

Afin de faire connaître les pratiques instrumentales proposées dans les 7 départements de l'École de musique, l'établissement a souhaité concevoir **une série de courtes vidéos** de sensibilisation. Réalisées par Liminal Films, créateur de vidéos basé à Saint-André-de-Sangonis, ces "capsules" permettent de découvrir, en suivant les pas de deux élèves, **les familles d'instruments et les cours dispensés**, avec l'intervention de professeurs.

Six capsules ont déjà été diffusées sur la page Facebook de l'École de musique et comptabilisent en moyenne **700 vues**. La 7^e vidéo mettra à l'honneur les musiques actuelles et d'autres vidéos sur les programmes "Grandir en musique", "Musique à l'école" et sur les pratiques collectives sont à venir.

Visionnez toutes les capsules sur :

www.youtube.com/ / Communauté de communes Vallée de l'Hérault



En 2019, l'École a notamment créé un **chœur d'enseignants** composé de 20 choristes placés sous la direction d'une enseignante-musicienne. Il s'agit de fédérer les enseignants du territoire, mais aussi de les accompagner dans la dynamique de leurs pratiques pédagogiques. D'autres formations sont accompagnées par l'école de musique, telles que **"la Sympargoire"**, fanfare des écoliers apprentis musiciens, créée en 2016.

PROJETS STRUCTURANTS
EN COURS ET À VENIR

► Sensibilisation petite enfance à l'École de musique

Nouveauté de l'année 2021, l'École de musique propose des temps musicaux collectifs aux **enfants accompagnés de leurs parents au sein de l'établissement**. Trois enfants et leurs parents ont assisté aux premières sessions qui ont débuté au mois d'octobre.

► Un département pour les musiques amplifiées

En juillet 2020, l'École de musique intercommunale a lancé une **étude sur les pratiques musicales** dans l'Hérault afin d'accompagner sa réflexion visant à élargir son offre de disciplines et d'accueil de groupes. Les résultats de l'étude, à laquelle plus de **200 personnes** ont répondu,



Marius et son professeur de guitare, Laurent Vadkerti, lors de l'inauguration de la nouvelle antenne de Montarnaud en juillet 2021.

ont conforté l'établissement dans son projet de créer un département dédié aux musiques actuelles amplifiées. En effet, de nombreux répondants ont indiqué **manquer de lieux de pratique et de répétition** adaptés aux musiques amplifiées. Trois professeurs ont été recrutés dans cette optique. Ouvert en septembre 2021, il compte environ **20 inscrits** à ce jour, des musiciens de tous niveaux, adultes et enfants, qui pratiquent la batterie, la guitare électrique, ou encore le clavier pour s'accompagner en chantant.

► Un projet cordes à Montarnaud

Pour développer le "projet cordes" à Montarnaud, l'École de musique intercommunale lance la création d'un nouvel **orchestre sur le temps scolaire**, avec la participation des **3 classes de CE2 et de 3 professeurs** de musique. Dans cette optique, l'établissement a commandé des instruments aux tarifs accessibles, préparés par le **luthier de Villeneuve Nicolas Gilles**, fils d'une élève violoncelliste de l'École de musique. La remise officielle des instruments en janvier sera complétée du don à l'École d'un violon de lutherie Mirecourt du Docteur Irène Temple de Montarnaud.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENTS
FUTURS

En lien avec le projet de territoire 2017-2025 de l'intercommunalité, qui vise à équilibrer l'implantation de l'action culturelle, élargir les publics et innover en matière de développement culturel, l'École de musique s'appuie sur son projet d'établissement 2018-2025 pour **se renouveler**. Zoom sur les grands projets actuellement à la réflexion pour les 10 ans à venir :

► Classement ou labellisation de l'établissement

Aujourd'hui labellisée **"école ressource"** par le Département de l'Hérault, l'École de musique intercommunale poursuit son développement afin de réunir les conditions nécessaires à un classement en **Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI)** par le ministère de la culture. Ce classement la positionnerait encore davantage comme un établissement référent, et la vallée de l'Hérault comme un territoire dynamique en



matière culturelle et musicale. En effet, il n'en existe que **trois dans le département**, à Béziers, Montpellier et Sète.

Parmi les exemples de développements, la réhabilitation de l'ancienne crèche de Montarnaud en **une antenne moderne et adaptée** s'est achevée en mars 2021. L'antenne de Saint-Pargoire suivra prochainement les pas de celle de Montarnaud. En effet, la commune mène une réflexion sur le réaménagement des locaux où sont accueillis les élèves, en lien avec la communauté de communes.

► Un pôle musical et culturel pour le territoire

Afin de rapprocher le projet de l'École de musique communautaire et le lieu de diffusion et de création culturelle "Le Sonambule" à Gignac, tout en favorisant le lien avec les pratiques amateurs, une réflexion est en cours sur la création d'un véritable pôle musical et culturel pour la vallée de l'Hérault. Il permettrait d'apporter **des réponses nouvelles** en termes de locaux, notamment aux acteurs des musiques actuelles amplifiées du territoire dont le département vient d'être créé à l'École de musique. **D'autres départements pourraient voir le jour** et d'autres disciplines pourraient également rejoindre l'offre de l'établissement d'enseignement : la danse, le théâtre, ou encore d'autres arts. Les réflexions sont engagées.

► Un Musibus pour 2027

Loin de l'image classique d'une école de musique, la communauté de communes souhaite proposer un **nouveau lieu d'expression moderne et adapté**, avec la mise en place d'un Musibus. Cette **salle de répétition et de formation mobile** se déplacerait au plus proche des musiciens, sur tout le territoire de l'intercommunalité.

S'inscrire à l'École de musique

Pour l'année scolaire 2021-2022, quelques places sont encore disponibles. Contactez l'École de musique pour demander à vous inscrire :

- Guitare classique : **2 places**
- Guitare électrique : **4 places**
- Piano-clavier : **5 places**
- Trombone : **3 places**

Pour 2022-2023, ne manquez pas la période d'inscription au mois de juin !



ecolemusique-valleeherault.fr
www.facebook.com/ecolemusiquevalleeherault
www.instagram.com/ecolemusiquevalleeherault
 04 67 67 87 68 - mail : ecole-musique@cc-vallee-herault.fr
 Siège de l'établissement : Bd du Moulin 34150 Gignac

PATRICK BRUNET, LE MONSIEUR SPÉLÉO DE MONTPEYROUX

Longtemps président du comité départemental de l'Hérault de spéléologie et du groupe spéléologique de Montpeyroux, Patrick Brunet, profite désormais de sa retraite en consacrant quelques jours par semaine à la spéléologie, qu'il pratique depuis plus de 30 ans.

Comment vous est venue l'idée de descendre dans une cavité ?

Patrick Brunet : J'étais venu travailler dans la région, j'y ai rencontré ma femme qui est de Montpeyroux. Je suis venu m'y installer et j'ai commencé la spélo avec mon beau-frère. C'est vite devenue un hobby, puis une passion. J'ai rejoint le groupe spéléologique du village, dont j'ai été le président, et j'ai été trésorier du comité départemental avant d'en devenir le président pendant deux mandats.

Que représente pour vous la spéléologie ?

Patrick Brunet : Ma première descente, à la grotte du Sergent à Saint-Guilhem-le-Désert a été une révélation. Trois décennies plus tard, je connais toujours le même émerveillement de parcourir ce musée de la nature, ce patrimoine qu'il faut impérativement respecter et préserver.

Le monde souterrain est-il en danger ?

Patrick Brunet : Il l'est, comme tous les endroits de la planète menacés par la fréquentation de masse. Les conseils de sécurité ne sont pas toujours évidents pour tout le monde ! Il m'est arrivé de croiser des groupes inconscients avec de jeunes enfants sans aucune protection, en tongs ou s'éclairant au portable ! J'accompagne de nombreux groupes qui ont envie de découvrir cet univers. Chaque année, nous accompagnons les enfants du péri-scolaire de Montpeyroux. La première consigne : tout ce qui est sous la terre doit y rester, que ce soit le monde minéral ou le monde animal.

Vous vous définissez comme un lanceur d'alertes ?

Patrick Brunet : Dans de nombreuses cavités, nous sommes des lanceurs d'alerte en ce qui concerne les chauves-souris. Sans nous, difficile de tracer leurs colonies. Nous partageons le plus possible ce que nous faisons. Le 13 novembre dernier, nous avons organisé en inter-clubs le déblaiement de l'aven du Père Pouget qui était encombré de vieux pneus. Début septembre, nous avons participé à la réalisation d'une des vidéos de sensibilisation Natura 2000 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (rens.p.5).

+ D'INFOS www.cds34.fr
Groupe Spéléologique de Montpeyroux : 04 67 96 65 05
guyplagniolsspeleo@gmail.com

Patrick Brunet, à l'entrée de l'aven de la bergerie Durand.

TAILLEUR DE PIERRE EN VALLÉE DE L'HÉRAULT

C'est au cœur du domaine viticole familial à Saint-Saturnin-de-Lucian que Ludovic Bougette a installé son atelier de tailleur de pierre au mois de janvier 2021.

Travailleur de la pierre et... du métal ! À 24 ans, le jeune homme au **parcours original** a entremêlé ses deux passions. « Mon bac S m'a familiarisé avec la géométrie, ce qui me donne une grande aisance dans la **stéréotomie**, l'art du trait », explique-t-il avant de raconter, amusé, son année passée en fac d'archéo à Paul Valéry : « une année qui m'a donné de bonnes notions en histoire de l'art et en l'architecture ».

Très attaché à son village, il décide de ne pas se lancer dans la ferronnerie qu'il pratique en amateur depuis l'adolescence. « J'ai choisi de suivre une **formation de tailleur de pierre** à Plaissan. C'est là que j'ai rencontré Guilhem de Vito. J'ai adoré la taille, la gravure, la sculpture de la pierre. J'ai réussi en plus à y ajouter le travail du métal puisque je fabrique mes outils ».

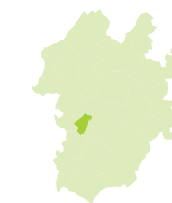
Ses débuts sont prometteurs. Il a commencé par tailler et graver une croix de chemin à Plaissan. Cette sculpture représente un angelot, sa base est gravée. Puis, il s'est lancé avec Guilhem de Vito, à l'ancienne abbaye d'Aniane, dans la reproduction de la colonne et du chapiteau de l'Enfer conservés au musée des cloîtres à New York.

Les Journées européennes du patrimoine en septembre 2021 à Aniane ont été un grand moment dans ma toute jeune carrière. Avec Guilhem de Vito, nous sommes restés une semaine sur le parvis de l'ancienne abbaye pour sculpter ce fameux chapiteau représentant des scènes de l'Enfer, une expérience inédite de rencontre avec le public réalisée grâce à la commande que nous a passée la communauté de communes.

Ludovic Bougette, Tailleur de pierre, graveur, sculpteur à Saint-Saturnin-de-Lucian

+ D'INFOS Ludovic Bougette - 06 43 00 77 88
La vidéo de sa prestation à l'abbaye d'Aniane sur www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre/Vie_economique/Valorisation_des_metiers_dart





Merci à Paul Halen pour sa photo gagnante de la vue du Mont Saint-Baudille et du clocher de la Tour de l'Horloge depuis le cœur de village !
D'autres photos sont à retrouver sur [f Communauté de communes Vallée de l'Hérault](#).



CONCOURS

Lieu insolite, photo ancienne, paysage... Illustrez, vous aussi, la page « Vivre à » du prochain magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en participant au concours photo !

La Boissière sera à l'honneur dans le prochain numéro. Faites-nous parvenir vos plus belles photos avant le 18 mars 2022 sur la page Facebook Communauté de communes Vallée de l'Hérault ou via communication.ccvh@cc-vallee-herault.fr



© Paul Halen

POPIAN, RICHE DE SON HISTOIRE ET DE SON PATRIMOINE

À 5 kilomètres au sud de Gignac, se trouve l'ancienne viguerie médiévale de Popian avec ses 366 habitants. Zoom sur ce village aux 6 km² riches d'histoire.

POPIANAIS AVEC UN SEUL N

Dérogeant aux règles grammaticales, les habitants de Popian s'appellent des popianais, avec un seul n. Peut-être l'expression du caractère original de Popian !

Popianeses s'escriu amb un sol n en francés tal coma en occitan !

Derogant a las règlas gramaticals francésas, los abitants de Popian se sonan popianeses amb un sol n. Benlèu l'expression del caractèr occitan de Popian !

À cœur de la moyenne vallée de l'Hérault, entouré de champs d'oliviers et d'un vignoble de 500 hectares, Popian est l'un des villages aux anciens vestiges en vallée de l'Hérault.

Traversé par l'Aurelle, affluent de l'Hérault, Popian est un lieu singulier où l'on trouve les vestiges de diverses époques, et notamment de l'époque gallo-romaine. En effet, certaines traces attestent de la présence de vétérans romains dans les années 100 après Jésus-Christ. Le village était alors situé en contre-bas du village actuel, au lieu-dit le Pioch de l'église. Le village s'est déplacé sur la colline pour des raisons de sécurité au X^e siècle, puis s'est agrandi à l'extérieur des remparts sous le règne d'Henri IV.

Le château, les remparts et la chapelle castrale ont été construits entre 950 et 986. De la période médiévale, Popian a conservé la partie souterraine et la tour du château (qui date lui du XIV^e siècle), les remparts, les escaliers menant à la chapelle castrale devenue l'église Saint Vincent et la plaque armoriale des seigneurs de Popian.

À quelques mètres, la Tour de l'Horloge est un exemple de la modernisation des bâtiments médiévaux à l'époque moderne, et s'ouvre sur la place de l'ormeau. Ce lieu doit son nom à l'ormeau planté sous l'impulsion du Duc de Sully, ministre d'Henri IV, qui fut remplacé par un autre ormeau en 1789, puis par un tilleul en 1990. On trouve sur cette place une fontaine datant du XVII^e siècle. De la même époque, le

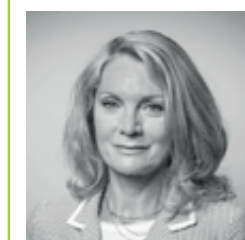
four banal du village est l'un des rares éléments bâtis de ce type encore visibles en vallée de l'Hérault.

Les popianais, très attachés à leur patrimoine, ont manifesté leur intérêt pour sa préservation en participant au fonds de soutien pour la restauration du porche d'entrée de l'église Saint Vincent mis en place par la municipalité en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Aujourd'hui, son patrimoine, son caractère rural, la proximité immédiate de centres économiques, l'école intercommunale Costa Belle et l'installation de l'internet très haut débit, confèrent à Popian une attractivité indéniable. Situé à proximité de Gignac et de Montpellier, le village s'inscrit dans l'essor économique du territoire. L'activité viticole constitue un élément important du patrimoine de la commune puisque 80% de sa superficie est plantée de vignes irriguées par le Canal de Gignac. La présence de nombreuses maisons vigneronnes et de la grande distillerie de marc de raisin face au château témoignent également de l'essor de la viticulture au XIX^e siècle sur le territoire.

Riche de son histoire et de son patrimoine, Popian est un village où il fait bon vivre. Les popianais et visiteurs de passage ont plaisir à se retrouver dans le cadre exceptionnel de la cour du château pour des événements festifs et culturels tels que le marché des vins en juillet et le marché nocturne au mois d'août.

2 questions à...



Marie-Agnès Sibertin-Blanc, Maire de Popian

Quelle est la devise des Seigneurs de Popian ?

La plaque armoriale des Seigneurs de Popian a été découverte dans les années 1960 à l'occasion de fouilles archéologiques dans la partie souterraine du château.

Exposée dans l'entrée du château, elle illustre leur devise : « D'azur à la fasce de gueule chargée d'un cœur d'or accompagné de trois étoiles de gueule.

Ecartelé de gueule au lion d'or, parti d'argent à trois fasces de sinople ».

Lexique des termes héraldiques :

- Fasce : large bande (le mot faisceau vient de ce terme)

- Gueule : couleur rouge

- Ecartelé : quatre parties (quatre quarts)

- Sinople : vert profond

À quelles occasions se retrouver à Popian pour découvrir les produits locaux ?

Depuis 2008, le marché nocturne de Popian est devenu une tradition. Le 1^{er} mardi du mois d'août, dans la cour du château qui accueille aussi d'autres événements festifs et culturels, il est l'occasion de découvrir les produits et vins locaux dans une ambiance musicale et conviviale.

PETITE ENFANCE

Snoezelen pour tous !

En 2019, la communauté de communes innovait avec la mise en œuvre, au sein de son multi-accueil intercommunal à Montarnaud, d'un des plus grands projets Snoezelen en crèche dans l'Hérault. Aujourd'hui, ce concept d'espace sensoriel s'exporte dans les autres multi-accueils et auprès des assistant(e)s maternel(le)s du territoire pour que tous puissent en profiter.

Snoezelen, c'est amener du bien-être et du plaisir dans un climat et un **espace sécurisant**. C'est un lieu qui permet de créer de nouveaux moyens de communication et d'éveil. Musique, lumières tamisées, accessoires de massage, les sens sont en éveil, le temps y est comme suspendu. Tout y favorise l'approvisionnement des émotions, le développement psychomoteur, l'écoute de soi et le respect des autres dans la détente.

Cette **expérience sensorielle** a été initiée au sein de la crèche de Montarnaud, où se trouve l'antenne du Relais petite enfance (ancien Ram). Afin d'apprendre aux adultes comment accompagner l'enfant dans son ressenti, le personnel du multi-accueil et du Relais a été formé par l'entreprise Somoba qui a également réalisé cet espace. Mais l'expérience doit pouvoir être **proposée au plus grand nombre**. C'est pourquoi, les équipes des crèches de Montpeyroux et de Saint-André-de-Sangonis et un groupe d'assistant(e)s maternel(le)s vont également être initiés à la vision Snoezelen. Ainsi, des **espaces Snoezelen nomades**, se présentant sous forme de tente ou de chambre par exemple, pourront prendre place dans les multi-accueils et au sein du Relais grâce à l'investissement de la communauté de communes pour l'achat de matériel spécialisé. Les enfants profiteront de ces bulles de douceur et de détente de façon régulière, accompagnés des adultes formés. Ce concept se développera à terme dans l'ensemble des cinq multi-accueils intercommunaux.



 www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/Services- www.somoba.fr

INNOVATION



En décembre, les élus de l'intercommunalité visitaient les locaux en cours d'aménagement.

L'Alternateur, un lieu ressource de 570 m² au service du territoire

Lieu d'échanges et d'innovation, l'Alternateur vient favoriser les pratiques collectives, encourager la lutte contre l'illectronisme et soutenir les porteurs de projets en vallée de l'Hérault. Ce nouvel équipement communautaire ouvre ses portes le 31 janvier à l'entrée Est de Saint-André-de-Sangonis.

Suite à son ouverture, l'Alternateur va accueillir du mois de février au mois d'avril l'exposition "Robotopia" avec ses automates, robots et créatures artificielles. Puis, l'équipement proposera tout un programme d'animations, démonstrations, et conférences avec une thématique par semaine : "What's in a

lab ? Les fablab en long en large et en travers", "Fabriquer et jouer : les jeux la vie et les machines", "Elles l'ont fait ! Femmes en sciences", et pour finir "Penser pour construire : décrypter l'info".

Fer de lance de la politique digitale de la communauté de communes, l'Alternateur est à la fois un **laboratoire de fabrication "fablab"** et un tiers-lieu facilitateur de **collaboration, d'apprentissage et de partage de savoirs**. Construit et aménagé par la communauté de communes avec le soutien de la Région, il vise à lutter contre la fracture numérique, à diffuser et promouvoir les cultures numériques, et à favoriser les processus interactifs. **Levier du développement économique** local, les porteurs de projets et entrepreneurs (de la start-up aux artisans locaux) vont y trouver du soutien, des compétences, des logiciels et des **machines-outils** (pico-ordinateurs, atelier d'électronique, imprimantes 3D, découpeuse laser et fraiseuse numérique grand format, centre d'usinage traditionnel pour le métal et le bois, etc.), et toute une dynamique d'**intelligence collective**. Le grand public pourra également profiter de ses services à l'occasion d'ateliers sur la robotique, de repair-café pour réparer son petit électro-ménager et de conférences. Pour compléter l'équipement, les 690 m² attenants accueilleront une **pépinière d'entreprises innovantes**.

 alternateur@cc-vallee-herault.fr - Site web et page Facebook bientôt disponibles. Restez connectés sur www.cc-vallee-herault.fr

SANTÉ

Le pôle santé bientôt inauguré

À Gignac, le chantier du pôle santé de FDI Groupe s'est achevé fin 2021. Les premières activités ont pu démarrer à la même période. Fruit d'un travail partenarial entre FDI groupe, la communauté de communes et Aésio santé, avec le soutien de l'État, il s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement de la Zac La Croix et vient répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux soins. C'est pourquoi la communauté de communes œuvre pour l'arrivée de cet équipement structurant.

Partie prenante de ce grand projet pour la vallée de l'Hérault, l'intercommunalité a apporté son soutien technique et financier et, à travers son service bâtiments-infrastructures, a lancé les **travaux des espaces publics** en février 2021. En moins d'un an, les entreprises de travaux retenues (Eiffage, SLA, Sarivière) ont finalisé la viabilisation des trois lots du pôle santé (réseaux secs et humides et revêtements de la voirie et des trottoirs), l'installation de **colonnes de tri enterrées** avec le Syndicat Centre Hérault, la création de **125 places de stationnement**, ou encore la création d'un **espace public arboré** de 200 m² avec ses assises en arbres couchés.

Grâce aux **ombrières photovoltaïques** qui vont être mises en place sur ce parking d'ici fin 2022, **17,5 tonnes d'émission de Co₂ pourront être évitées** chaque année. En effet, ce parc d'ombrières photovoltaïques représentera une puissance de 250 Kva (kilovoltampère) soit l'équivalent de la puissance nécessaire pour faire fonctionner la station

►► "Le chantier du pôle santé avait démarré en octobre 2020. Aujourd'hui, il a ouvert ses portes. Il a été construit à une vitesse éclair grâce à l'investissement de tous les intervenants qui ont mené un travail de qualité auprès du porteur FDI Groupe (Aésio Santé, la communauté de communes et l'ensemble des entreprises de travaux), avec le soutien de l'Etat pour les aménagements extérieurs. C'est en coordonnant tous les acteurs que l'on aboutit à de grandes réalisations dans des délais très courts."

David Cablat, vice-président à la santé ◀◀



PAROLE D'ÉLU

Jean-Luc Darmanin,
vice-président
à l'aménagement
de l'espace



UNE FORTE IMPLICATION DES ÉQUIPES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

L'équipe du service bâtiments-infrastructures s'est fortement mobilisée dans le cadre du projet de pôle santé. Elle a assuré la viabilisation et l'aménagement des extérieurs du bâtiment, en lien avec le service des eaux pour tout ce qui concerne les réseaux humides. Le service bâtiments-infrastructures réalise chaque année jusqu'à 3 millions d'euros de travaux, soit plus de 30 M€ investis pour l'aménagement du territoire depuis 2005.

d'épuration de Gignac et le service de gestion des déchets, ou bien de la puissance équivalant à 4 sièges administratifs de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Apex Energies, l'exploitant sélectionné dans le cadre de l'appel à participations lancé par l'intercommunalité, assurera la revente de l'énergie produite.

INVESTISSEMENT FINANCIER DE L'INTERCO

- 774 000 € HT : réseaux humides et revêtements
- 129 000 € HT : réseaux secs
- 48 000 € HT : frais d'études et de maîtrise d'œuvre
- 24 000 € HT : aménagements paysagers

Total : 975 000 € HT, dont 219 000 € HT financés par l'Etat.

Le centre de vaccination mis en place par la communauté de communes déménage de Cosmo au Pôle santé en janvier. Le centre de test a également déménagé fin 2021 sur le parking du Pôle santé.

 Retrouvez tous les services de santé du pôle santé sur www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/Services/Santé



Réduire la consommation énergétique de nos bâtiments

Pour répondre aux objectifs fixés par la loi ELAN sur la réduction de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² de surface de plancher, l'intercommunalité a lancé une étude sur l'efficacité énergétique d'une partie de ses bâtiments. Objectif à atteindre : diminuer la consommation de nos bâtiments d'au moins 40 % dès 2030.

La communauté de communes a décidé de s'engager dans cet audit en dépassant le critère des 1 000 m² imposé par la loi ELAN. Près de 7 600 m² de locaux sont concernés sur 19 équipements, dont 10 ont fait l'objet d'un diagnostic en phase 1 pour un budget de 32 800 € TTC : trois bâtiments du siège administratif, l'école de musique et le service gestion des déchets à Gignac, les crèches multi-accueils d'Aniane, Gignac et Montpeyroux, Argileum-la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos, et Novel.id à Saint-André-de-Sangonis. Les 9 autres équipements ciblés seront étudiés au cours de l'année 2022. Selon les résultats de l'étude fournis par Alterea Ingénierie, les consommations énergétiques de ces bâtiments présentent une **marge d'amélioration**. On note par exemple que la majorité des **dépensements d'énergies** s'effectue par les vitrages, les murs extérieurs et le renouvellement de l'air. Autre conclusion, le chauffage, la climatisation et l'éclairage des locaux sont les principaux **postes de consommation**.

Des préconisations d'actions ont été formulées en novembre. Sur base de ces propositions, les élus de l'intercommunalité vont pouvoir **définir les actions prioritaires** début 2022 et planifier les travaux à mener à partir du dernier trimestre 2022, en lien avec le programme pluriannuel d'investissements de la collectivité. Ces actions pourront prendre la forme d'**interventions sur le bâtiment** (reprise de l'étanchéité de menuiseries, isolation de murs extérieurs et planchers, mise en place de brise-soleils, d'installations photovoltaïques, de volets roulants...), d'**installation d'équipements performants** (détecteurs de présence, luminaires LED, VMC double-flux, panneaux rayonnants à inertie...) ou d'**opérations de sensibilisation** des agents occupants qui, entre autres, surchauffent les locaux et éteignent peu les éclairages.



SPORTS



Halle des sports de Gignac : 2 555 m² dédiés aux scolaires du territoire, à l'accueil de compétitions et aux associations sportives Gignacoises.

L'interco soutient les pratiques sportives

Cyclisme et VTT, course à pied, équitation, sports de manière générale, la communauté de communes soutient et accompagne le développement de pratiques sportives sur son territoire.

Un soutien qui se traduit par l'attribution régulière de subventions à des associations sportives, mais aussi par l'accompagnement financier de grands projets tels la future halle des sports de Gignac. Le chantier de ce nouvel équipement majeur (photo) a démarré en novembre dernier. Réalisé par l'agence Fontès Architecture, il est porté par la commune et soutenu par l'intercommunalité à hauteur d'un million d'euros.

Il permettra notamment aux lycéens du lycée Simone Veil et à de nombreux scolaires de la vallée de l'Hérault de bénéficier d'un lieu de pratique du sport en intérieur moderne et adapté, et d'accueillir des événements sportifs de niveau régional et national. En 2021, la communauté de communes s'est également associée au lycée agricole de Gignac pour financer 70 % du coût de la rénovation de son terrain de rugby, soit 50 000 €. Ce terrain est mis à disposition du club RCO Salagou Cœur d'Hérault et permet l'entraînement de 200 jeunes majoritairement issus du territoire intercommunal.

L'intercommunalité promeut également le développement de nouvelles pratiques. C'est le cas du baseball qui se développe à Gignac, sur les espaces sportifs du lycée agricole. Pour accompagner le club des Barracudas de Montpellier dans le déploiement de la pratique du baseball en vallée de l'Hérault, la communauté de communes accompagne ses actions de promotion. Les entraînements proposés s'adressent aux enfants de 7 à 12 ans et d'autres groupes d'âge (ados, adultes) seront prochainement créés (contact : ccvh@barracudas-baseball.com).



Évitons l'enfouissement de nos déchets en triant davantage



Réduire l'enfouissement est l'objectif principal du Syndicat Centre Hérault, partagé par les trois communautés de communes membres : Vallée de l'Hérault, Clermontais et Lodévois-Larzac.

Une réglementation qui impacte le budget des collectivités

Épuisement des ressources naturelles et énergétiques et enfouissement sont certains des méfaits de la société de consommation, du gaspillage et d'un tri mal réalisé. Des constats alarmants actuels découlent le **renforcement des exigences** des lois récentes imposant la réduction des déchets, l'**augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes** (TGAP) et donc du coût des centres de tri et d'enfouissement.

C'est pourquoi une réflexion est menée en cœur d'Hérault sur les modes de collecte et de tri. Objectif : limiter à 120 kg par an et par habitant de déchets enfouis d'ici 2025, soit une réduction de 40 %.

Des solutions pour limiter la quantité de déchets enfouis

La collecte des biodéchets, aussi appelés déchets de cuisine (rens. p. 24), et le compostage permettent de détourner les déchets du bac gris et un **retour à la terre** des déchets fermentescibles. Les **consignes de tri ont été simplifiées** : tous les emballages et le papier se trient dans la même colonne (jaune). Enfin, le tri en déchèterie permet d'exploiter 22 filières de valorisation et de recyclage des déchets.

Pour compléter les dispositifs existants, le Syndicat Centre Hérault et les collectivités mènent une réflexion sur les leviers permettant d'améliorer le tri tels que les modes de collecte ou la mise en place d'une tarification incitative. Les pistes d'actions seront connues dans le courant de l'année pour débiter la mise en œuvre dès 2023 afin de répondre à nos objectifs dans les délais imposés.

Que deviennent les déchets non triés déposés dans nos poubelles grises ?

Comme certains encombrants, les déchets résiduels déposés dans les bacs gris collectés en porte à porte ne



PAROLE D'ÉLUE

Véronique Neil,
vice-présidente
délégée à
l'environnement



SOYONS ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Ensemble, les collectivités mettent en œuvre des dispositifs visant à faciliter le tri des habitants. Chacun, à l'échelle de son foyer, doit adopter le geste de tri dans le respect des consignes qui ont été simplifiées, et ainsi participer à la baisse des quantités de déchets que nous enfouissons.

Tous citoyens, nous nous devons d'être acteurs de la préservation de l'environnement en consommant responsable et en triant mieux.

sont ni recyclés, ni valorisés. Ils sont dirigés et enfouis à l'ISDND (Installation de stockage des déchets non dangereux) de Soumont (photo), site certifié ISO 14 001 grâce à un investissement du Syndicat Centre Hérault de près de 3 M€, où ils sont enfouis.

Ces déchets représentent la moitié du poids total des déchets ménagers produits par les ménages du cœur d'Hérault, soit plus de 20 000 tonnes de déchets enfouis chaque année. Il appartient à chacun de réduire ce chiffre pour limiter notre impact sur l'environnement.

Adoptez l'esprit zéro déchet

Rien de plus simple avec la règle des 5 R !

1. Refuser le déchet (ex : stop-pub...)
2. Réduire la quantité de déchets produits (ex : couches lavables, courses en vrac...)
3. Réutiliser (don d'objets inutilisés à la Ressourcerie de Saint-André-de-Sangonis en vue de leur réemploi, participation aux répare-cafés, revente en ligne...)
4. Recycler (trier, déposer dans les colonnes en déchèteries...)
5. Rendre à la terre (compostage à la maison ou partagé, tri des déchets de cuisine dans le bac vert à destination de la plateforme de compostage d'Aspiran...)

Tous les conseils pour un mode de vie Zéro déchet sur syndicat-centre-herault.org



www.syndicat-centre-herault.org
[www.facebook.com / Syndicat Centre Hérault](https://www.facebook.com/SyndicatCentreHérault)
www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie / Environnement

Sécuriser la ressource et répondre aux besoins croissants de la population

Ce sont les grands objectifs du service des eaux de la Vallée de l'Hérault. Pour y répondre, l'augmentation des budgets du service est indispensable afin de réaliser des investissements majeurs et l'entretien des équipements et réseaux existants. Pour déterminer les actions prioritaires à mener, deux schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement ont été élaborés.

Les schémas directeurs, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de feuilles de route pour la planification des travaux d'eau et d'assainissement, classés par ordre de priorité à court (d'ici 2026), moyen (d'ici 2036) et long terme (d'ici 2046). Élaborés en concertation avec les communes et financés par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, ils se basent sur des diagnostics techniques de tous les équipements et réseaux. Confrontés aux documents d'urbanisme existants (Plans locaux d'urbanisme, Schéma de cohérence territoriale, Programme local de l'habitat...), ils sont révisés à minima tous les cinq ans. L'inscription des projets de travaux dans ces documents est indispensable pour pouvoir prétendre à des financements publics (Agence de l'eau, Département, Région...).

Grâce à la prise des compétences eau et assainissement par l'intercommunalité dès 2018, en amont des délais imposés par la loi (2020 à l'époque, et jusqu'en 2026 pour les communautés de communes aujourd'hui), les schémas ont pu être livrés en 2021 après quatre ans de réflexion et d'études.

Les constats des schémas directeurs

Les deux documents mettent en évidence le besoin d'un investissement permanent, de 3 M€ par an pour l'eau, et autant pour l'assainissement. En effet, le territoire présente un patrimoine conséquent, en état de vétusté avec d'importantes fuites, et insuffisant en termes de capacité de stockage et de production vis-à-vis de l'augmentation constante de la population (+2 % par an).

LES ACTIONS PRIORITAIRES

Parmi les actions identifiées comme prioritaires, la recherche de fuites et la réalisation d'interconnexions¹ pour sécuriser l'accès à la ressource représentent près de 70% du budget prévu par le schéma directeur de l'eau potable. Dans le cadre du schéma de l'assainissement, l'augmentation de la capacité des stations d'épuration et la réduction des eaux claires parasites permanentes² seront les actions à mener en priorité, soit près de 90% du budget pour l'assainissement.

PAROLE D'ÉLU

Olivier Servel,
vice-président
délégué
à l'eau et à
l'assainissement



L'EAU PAIE L'EAU

La régie intercommunale de l'eau est un service public industriel et commercial. À ce titre son financement est exclusivement lié à la facture d'eau. Le coût de cette « Eau » est déterminé par les investissements nécessaires en matière d'eau potable et d'assainissement et aussi par les frais de fonctionnement de la régie qui assure au quotidien le service à la population. À la lecture des schémas directeurs récemment livrés et l'analyse de trois ans de fonctionnement de la régie, le constat simple a été fait de la nécessité de l'augmentation du prix de l'Eau.

Il est nécessaire pour l'intercommunalité d'anticiper, de se sécuriser face à la raréfaction de la ressource en eau, conséquence du réchauffement climatique, et de gagner en autonomie. Cela sans attendre l'obtention de subventions dont les montants sont à la baisse et qui, de plus, ne participent pas au financement des travaux d'entretien.

Budgets financés par les abonnés : prix de l'eau réévalué

Les budgets de l'eau et de l'assainissement étant constitués des cotisations des abonnés, à l'instar du paiement des factures d'électricité, l'augmentation des budgets à 6 M€ d'investissement par an impose une réévaluation du prix de l'eau.

Dès janvier 2022, une augmentation de 0,95 € sera mise en place, pour un prix de l'eau à 4,20 €, contre 3,25 € depuis la prise de compétence par la communauté de communes. Les premières factures seront transmises aux abonnés à partir du mois de mars. Pour l'année 2022, cela représente une augmentation d'environ 110 € par foyer type avec une consommation annuelle de 120 m³, soit 9 €/mois.

Le prix de l'eau reste un prix unique à même niveau de consommation des foyers. En revanche, les tranches tarifaires adaptées à la consommation réelle restent de vigueur. Le montant des économies réalisées par les abonnés les plus économes sera reporté sur les abonnés consommant le plus.

¹ À échéance 2050, le territoire n'aura pas la capacité de production suffisante pour répondre aux besoins de la population. Près d'1 M€ par an sera nécessaire pour créer de nouvelles interconnexions, en parallèle de la recherche de nouvelles sources.

² Plus de 800 000 € annuels sont prévus pour limiter la circulation des eaux claires parasites permanentes (ECP) dans les réseaux d'assainissement qui doivent être étanchéifiés. Ces eaux surchargent les stations d'épuration et peuvent en altérer le bon fonctionnement.

Le service des eaux en actions

Le service des eaux de la Vallée de l'Hérault assure la réalisation de travaux et l'entretien des équipements et réseaux d'eau potable et d'assainissement pour garantir l'accès de tous à la ressource et le traitement des eaux usées. Zoom sur quelques opérations parmi les nombreuses en cours et à venir qui concerneront toutes les communes du territoire.

Réhabilitation de l'unité de déferrisation à Pouzols

Cette opération consiste en la remise en état de l'unité de traitement de Pouzols, dans l'objectif d'atteindre une production journalière de 100 m³, de diminuer la turbidité de l'eau et de réguler les taux de fer, de manganèse et de potentiel hydrogène (pH). Maître d'ouvrage, la communauté de communes a retenu la Saur pour réaliser les travaux qui représentent un montant de près de 100 000 € HT. Le chantier va démarrer début 2022 et devrait durer environ trois mois.

Construction de la station d'épuration de Saint-Pargoire

La communauté de communes a lancé le chantier de construction de cette station en avril dernier. Près d'1,8 M€ HT a été nécessaire pour financer ce projet, avec le soutien de l'Agence de l'eau et du Département. La station sera mise en service au premier trimestre 2022.

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Aniane

D'une capacité de 5 200 équivalents-habitants, cette nouvelle station va répondre aux besoins grandissants de



Supprimer les fuites et améliorer le rendement en renouvelant les réseaux

... à Saint-André-de-Sangonis

En 2021, 960 mètres linéaires (ml) de canalisations d'assainissement et d'eau potable pour remplacer 25 branchements dont 16 branchements d'adduction en eau potable et 9 branchements d'assainissement, ont été renouvelés sur l'avenue Jean Jaurès pour un montant total de 488 555 € HT.

... à Saint-Jean-de-Fos

Début 2022, le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue des écoles laïques, va être lancé pour une durée de 4,5 mois. 458 000 € HT seront nécessaires pour remplacer 765 ml de canalisations, 64 branchements d'adduction en eau potable et 62 branchements d'assainissement.

la population. L'ancien site va être en partie démantelé, dépollué et végétalisé avec des essences d'arbres locales. Seul le bassin d'aération sera conservé et transformé en bassin d'orage pour accueillir les fortes pluies transitant dans le réseau. Le chantier va débuter au premier trimestre 2022 pour une mise en service au printemps 2023. Le coût total du projet s'élève à plus de 2,7 M€ HT, également financés avec l'aide de l'Agence de l'eau et du Département.



D'une capacité de 4 500 équivalents-habitants, la nouvelle station d'épuration de Saint-Pargoire pourra traiter 750 m³ d'eaux usées par jour grâce à un procédé biologique à boues activées. Découvrez le timelapse du chantier sur www.cc-vallee-herault.fr / En images



Service des eaux
Adresse postale : BP 15 - 34150 Gignac
Accueil téléphonique : 04 67 57 36 26
de 8h à 17h - service d'astreinte 24h/24 - 7j/7
Accueil public : 65 place Pierre Mendès France (Cosmo) à Gignac du lundi au vendredi 8h-13h
Attention : le service déménage en janvier. À partir du 24 janvier, l'accueil du public se fera Chemin de l'Écosite à Gignac.
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr

Où sont passées nos libellules ?

Une étude a été réalisée sur le site Natura 2000 Gorges de l'Hérault pour appréhender l'évolution des populations des libellules protégées du territoire. Les résultats sont alarmants.

Durant l'été 2021, les experts ont recherché 4 espèces de libellules au stade adulte (agrion de Mercure, gomphe de Graslins, Cordulie splendide et Cordulie à corps fin) et leurs exuvies (peaux déposées par les larves lors de leur passage au stade adulte, à l'instar des cigales). Puis, les résultats ont été comparés aux résultats issus des suivis de précédentes années (1999, 2002 et 2018). Le bilan de l'étude de cette année confirme les conclusions catastrophiques de l'année 2018. Les populations de trois de ces espèces recherchées ont drastiquement chuté : plus de 200 individus de Cordulies à corps fin recensés en 1999 et 2002, contre seulement 3 en 2021, 45 individus de Cordulie splendide identifiés à la même période, mais aucun en 2021 ! Plusieurs causes sont possibles, tels que le réchauffement climatique, l'introduction d'espèces exogènes comme l'écrevisse, ou encore la qualité des eaux.

Zoom sur... la Cordulie splendide

Aussi appelée Macromia splendens, la Cordulie splendide (photo) se reconnaît par son thorax vert métallique marqué de bandes jaunes. Présente uniquement en France et dans la péninsule ibérique, sa préservation est importante, notamment en Occitanie où l'on peut la rencontrer, le plus souvent en vol du 15 juin au 15 juillet, sur les rivières aux eaux calmes et aux berges boisées. Ses larves se développent sur des fonds sablonneux-limoneux dans les zones profondes (1 à 5 mètres) et calmes. Pour préserver les espèces fragiles, à l'échelle du citoyen, évitons par exemple de piétiner les herbiers et graviers lors des baignades et n'utilisons pas de pesticide ou d'herbicide dans nos jardins.



© Les Écologistes de l'Éclaire

CULTURE



Emmanuel Trigano, alias Cutter s'empare de la littérature jeunesse pour sa "Lecture rap".

Des animations pour tous en bibliothèques

Ateliers, projections, concerts, cafés-lecture, expositions, spectacles... le réseau des bibliothèques vous propose un programme pour tous les goûts, tous les centres d'intérêt et tous les âges, au sein des 21 bibliothèques du territoire. Zoom sur une sélection d'événements à noter dans les agendas.

Un programme pour le grand public | Du 31 janvier au 5 février, le réseau des bibliothèques vous propose 6 dates pour découvrir le spectacle tout en confidences de Raphaëlle Bouvier, première étape de la création intergénérationnelle partagée "Révolutions intimes". Le 8 janvier, Puilacher accueillera Emmanuel Trigano, alias Cutter (photo), à l'occasion d'une "Lecture rap" de textes de

littérature jeunesse. Une manière inédite de redécouvrir des extraits d'ouvrages connus tels que "Harry Potter" de J.K. Rowling.

Des animations numériques | En janvier et février, vous avez 3 occasions de participer au "Debug café", en amenant votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur portable. Trouvez les réponses à vos questions lors de cet atelier d'entraide numérique autour d'un thé ou d'un café. Les 24 et 25 février, à la médiathèque de Saint-André-de-Sangonis, contribuez à la création d'un stop motion à l'aide d'un téléphone portable ou d'une tablette. Écrivez votre script, créez un décor et/ou des personnages, et réalisez le tournage durant 2 séances collectives (dès 8 ans).

Des événements pour les tout-petits | En janvier, la Cie Alfred de la Neuche interviendra lors de 6 dates pour présenter "Fa La Ninna...", un doux voyage musical mêlant berceuses et chansons du monde, voix et instruments, avec Joanna Raison et Solika Janssens. En février, c'est la Cie Chaleurumaine qui présentera ses "Jeux de mains", de corps et d'objets dans 5 communes du territoire. Les enfants découvriront des tableaux poétiques alternant énergie et détente.

Réservation obligatoire. Toutes les dates et infos sur bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/accueil/agenda et dans le Grains de culture disponible sur www.cc-vallee-herault.fr/kiosque

Les Grands Sites de France à l'honneur

Préservation des paysages et économie locale étaient au programme des rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France, organisées cette année par les trois communautés de communes, Vallée de l'Hérault, Grand Pic Saint-Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises, composant le Grand Site de France Gorges de l'Hérault.

Soline Archambault, la directrice du Réseau, se félicite de la réussite de l'événement et de la cohérence des thèmes évoqués avec le territoire du Grand Site Gorges de l'Hérault : « ce Grand Site de France représente bien l'un des fondamentaux de notre label qui distingue des territoires naturels classés souvent fragilisés par une forte affluence touristique. En les protégeant, il est essentiel d'en conserver la vitalité économique, voire de la développer ». Pour elle, comme pour Laure Béné, responsable du service Grand Site de France de la Vallée de l'Hérault, l'exemple de la nouvelle économie développée autour de la poterie à Saint-Jean-de-Fos à partir d'Argileum est exemplaire. Et toutes deux de citer la belle réussite de l'entreprise des Oyas.

Au-delà de la richesse des échanges, conférences et visites effectuées par les 300 participants au cours de ces trois journées intenses, Laure Béné souligne également la synergie créée par la préparation de ces Rencontres tant au cœur de la vallée de l'Hérault qu'avec les deux autres communautés de communes.

Louis Villaret, le président de l'association, en ressort, quant à lui « conforté dans la démarche de qualité lancée il y a plus de 10 ans. Le paysage, naturel ou patrimonial, est notre richesse. Et la prise de conscience est maintenant une évidence : il faut rétablir et maintenir l'harmonie entre l'homme et la nature ».



© G. Cohen - CCVH

LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

Label d'excellence, le label Grand Site de France a été créé par l'Etat en 2010. Il reconnaît la qualité d'une gestion des paysages protégés, respectueuse de l'esprit des lieux et des principes du développement durable. Le Réseau des Grands Sites de France, association loi 1901, rassemble 21 Grands Sites labellisés et les départements de l'Hérault et du Puy-de-Dôme. 27 Grands Sites sont en projet, actuellement engagés dans une démarche de labellisation. Le Réseau les accompagne avant de soumettre leur candidature au ministère de l'Environnement. Renouvelé tous les 6 ans, ce label garantit la qualité patrimoniale, environnementale et écologique de sites connaissant une forte affluence de visiteurs.

« Les rencontres du Réseau des Grands Sites de France qui ont eu lieu cette année sont les deuxièmes que nous organisons sur notre territoire. Nous avons accueilli la première manifestation du genre en 2010, lorsque nous venions d'obtenir le label. Au-delà de leur réussite et de l'engagement des équipes qui ont accompli un travail extraordinaire, et que je tiens à remercier, elles nous ont permis de réaliser le chemin parcouru et la pertinence de notre démarche à laquelle je crois depuis le début de cette aventure ».

Louis Villaret, président du Réseau des Grands Sites de France



www.grandsitedefrance.com
www.gorgesdelherault.fr

Dans le cadre des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France, cofinancées par la Dreal et le RGSF, échange autour du plan de Paysages sur le pont de Saint-Étienne d'Issensac.



Tri des déchets de cuisine : les points d'apport se déploient



La communauté de communes poursuit le déploiement des points d'apport volontaire contrôlés pour le tri des déchets de cuisine. Après une première phase durant laquelle le dispositif a montré son efficacité dans les centres-villes de 7 communes, il s'est étendu à Puéchabon et va se déployer en 2022 sur 5 autres communes.

Autrement appelés biodéchets ou déchets compostables, les **déchets de cuisine** doivent être séparés des déchets résiduels et déposés dans les poubelles vertes. Les habitants des cœurs de villes concernés par les points d'apport volontaire contrôlés les y déposent directement lorsqu'ils le souhaitent. En effet, ils sont **accessibles 7 jours/7** grâce aux badges individuels fournis en mairies.

Après Jonquières, Le Pouget, Popian, Pouzols, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Jean-de-Fos et Saint-Saturnin-de-Lucian, le dispositif a été lancé durant l'été 2021 à **Puéchabon** (photo). Les points installés sur les 8 communes déjà équipées représentent **669 foyers ciblés**. À ce jour, seuls 413 foyers ont récupéré leur badge d'accès. Rapprochez-vous de votre municipalité pour en bénéficier. **Arboras, Argelliers et Tressan** bénéficieront du dispositif début 2022 et seront suivies dans le courant de l'année par **Aniane et Saint-Guilhem-le-Désert**.

La phase 2 du dispositif requiert un budget de 30 000 € HT, financés à hauteur de 80 % par l'Ademe et la Région.

Nota bene : les **biodéchets** sont également à dissocier des **déchets verts** qui, eux, doivent être jetés en déchèteries. Pour rappel, **5 déchèteries** (dont une gros véhicules) du Syndicat Centre Hérault se trouvent sur le territoire de la communauté de communes.

+ D'INFOS Le service gestion déchets ménagers à votre écoute : 04 67 57 65 63 du lun. au ven. 8h30-12h 13h30-17h - service.dechets@cc-vallee-herault.fr www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Gestion des déchets

Mots Parleurs veut faire parler



Spectacles, débats, contes, conférences gesticulées, le festival **Mots Parleurs** organisé par le réseau des bibliothèques en vallée de l'Hérault, sera de retour du 4 au 13 février pour une deuxième édition où parole et oralité sous toutes leurs formes seront à l'honneur.

Après de longs mois difficiles pour la culture, c'est le moment de retrouver Mots Parleurs, le festival en bibliothèques de la vallée de l'Hérault. Cette année, **25 rendez-vous** sont proposés dans **19 communes** du territoire. La programmation, gratuite et variée, a été soigneusement préparée par le service lecture publique intercommunal et les bibliothécaires.

C'est la troupe **Théâtre Populaire en Vallée de l'Hérault** qui ouvrira le festival vendredi 4 février à 20h30, en la salle des Condamines au Pouget. Les comédiens proposeront une adaptation de "12 Hommes en colère" d'après l'œuvre de Reginald Rose. Parmi les autres rendez-vous, notez le mardi 8 février à 20h30 : la bibliothèque de Saint-André-de-Sangonis vous accueillera pour un événement tout en chansons insolites et insolentes, avec "Aïe ! Cu!", de Violette Guyot. L'auteure et musicienne Héraultaise vient de recevoir le **Prix Poésie en musique** de la Société des Poètes et des Artistes de France pour son livre-CD "Funambules" (éd. Le Chant des Muses).

Venez aiguïser votre curiosité et échanger en toute convivialité au gré de la programmation, sans oublier de réserver à l'avance !



+ D'INFOS Le programme : www.motsparleurs-valleeherault.fr www.facebook.com/festivalmotsparleurs Réservation obligatoire : www.billetweb.fr - motsparleurs@cc-vallee-herault.fr et en bibliothèques

LES PREMIÈRES RÉALISATIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT



Organisés en 2019 à l'initiative du Conseil de développement du Pays, les Etats généraux de l'alimentation et de l'agriculture durables auxquels avaient participé près de 400 personnes, ont débouché sur ce **Projet alimentaire territorial (PAT)** lancé en mai 2021.

À Aniane, un projet communal très engagé se penche sur la question du foncier et étudie la faisabilité d'un **espace test agricole**, comme celui qu'a déjà créé le lycée agricole de Gignac. À l'autre bout de la chaîne, le PAT s'intéresse également à la **consommation alimentaire**.

En décembre, des étudiantes de l'Institut régional du travail social de Montpellier ont mené une **enquête auprès des habitants** d'Aniane, Clermont l'Hérault et Lodève. Leurs questions portaient sur la perception de la qualité alimentaire et de son accessibilité financière et géographique.

Une autre enquête a été lancée auprès de tous les acteurs de la **restauration collective** du territoire



De g. à d. : Juliette Sermage, chargée de mission Agriculture et alimentation du Pays Cœur d'Hérault, et une partie l'équipe de la cantine scolaire de Gignac, Lea Heredia, Rosie Garcia et Sylvie Alfaro.

(des crèches aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour faire le point sur les demandes et les attentes des usagers et des professionnels.

Une journée consacrée à l'**agropastoralisme** est programmée pour le début du mois de mars. Dans quelques temps, les habitants du Pays auront la possibilité de **signaler les friches agricoles** qui seront mises à la disposition de producteurs ou deviendront des **jardins partagés**.

►► "Notre **Projet alimentaire territorial** s'articule autour d'une **triple gouvernance**. Démocratique, incluant la participation des habitants de notre territoire. Durable, englobant l'environnement, le social et l'économie. Décloisonné, favorisant le dialogue entre les différents acteurs du Pays ainsi qu'avec nos voisins (Grand Pic Saint-Loup, Haut-Languedoc, Bassin de Thau, Métropole de Montpellier,...)"

Juliette Sermage, chargée de mission Agriculture et alimentation du Pays Cœur d'Hérault

+ D'INFOS www.coeur-herault.fr

Les enjeux du PAT

Le **Projet alimentaire territorial** du Pays Cœur d'Hérault est lauréat du Programme national pour l'alimentation et est soutenu par le fonds FEADER de l'Union européenne et la Fondation Carasso.

Il a pour enjeux la préservation des espaces agricoles contre l'urbanisation, la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, le développement de l'agro-écologie et la création d'une véritable solidarité alimentaire.

UNE COOPÉRATIVE SPÉCIALISÉE EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE

Lancée en 2019, l'idée d'une véritable coopérative où se retrouveraient artisans et entrepreneurs du bâtiment, est née de la rencontre de deux jeunes femmes installées depuis quelques années sur le territoire de la vallée de l'Hérault.

Lola Marquet et Anne Beaugeois, les deux initiatrices de l'Atelier Coopératif 34, racontent : « nous avons toutes les deux un pied dans le milieu du bâtiment, même si aucune de nous deux n'y travaillait directement ».

Lola, consultante en stratégie et développement de projet, s'est orientée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et du développement durable. Elle rencontre Anne dans le cadre d'un diagnostic de fonctionnement du Réseau Construire Sain, une association établie dans le Pays Cœur d'Hérault et regroupant une douzaine d'entrepreneurs spécialisés en éco-construction.



L'ATELIER COOP 34, GESTIONNAIRE DE L'ALTERNATEUR

L'Atelier Coopératif 34 aura ses bureaux au sein même de l'Alternateur. Partie prenante du projet de tiers-Lieu en vallée de l'Hérault, la Coopérative d'activité et d'emploi participera à la vie et au développement de l'Alternateur à Saint-André-de-Sangonis, notamment par l'animation de projets collectifs au sein de cette structure socialement innovante.

(Rens. p. 16)



De g. à d. : Raphaël CHADI, accompagnant technique, Lola MARQUET, accompagnante en gestion et développement de projet, Tom SONNET, accompagnant technique, Anne BEAUGEOIS, accompagnante en gestion administrative et comptable.

Secrétaire indépendante, Anne s'est constituée une clientèle dans le secteur du bâtiment, convaincue « que les artisans doivent pouvoir se consacrer à leur cœur de métier en déléguant la gestion administrative de leur entreprise ».

« C'est au contact de ces professionnels et à travers nos propres expériences de vie et de travail que nous nous sommes rendues à l'évidence : ils ont un réel besoin de soutien administratif, comptable et de mise en réseau. C'est ainsi que nous avons imaginé la création d'une coopérative d'activité et d'emploi », confient-elles.

Leur projet s'inscrit dans une démarche résolument tournée vers la construction écologique et une réflexion sur l'éco-responsabilité dans le domaine du bâtiment.

Pour développer ce projet, en un peu plus de deux ans, elles ont tissé un réseau de partenariats avec la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le Pays Cœur d'Hérault ainsi qu'avec des associations comme Gefosat, Recyclage Lodévois ou Construire Sain. En parallèle, l'Atelier Coopératif 34 fait partie du collectif de gestionnaires de l'Alternateur, le tiers-lieu intercommunal qui va ouvrir ses portes fin janvier à Saint-André-de-Sangonis.



atelier.coop34@mailo.com
www.facebook.com : L'Atelier Coopératif 34

L'HOSTEL LE DIABLOTIN A TROUVÉ SON PUBLIC

Au cœur des ruelles médiévales du village, une auberge atypique a vu le jour grâce à la détermination d'une famille désireuse de partager la douceur de vivre de Saint-Jean-de-Fos avec le plus grand nombre.

Ancien café jusqu'au début des années 20, le 6 de la rue de l'Horloge à Saint-Jean-de-Fos a été une maison paysanne pendant de longues années avant de devenir, il y a 20 ans, l'atelier de menuiserie de Robert Mak.

Brigitte Charnomordic, son épouse désormais à la retraite, est la gérante de l'établissement. Elle nous raconte les métamorphoses de cette maison à la si longue histoire. « En 2017, nous nous sommes demandé ce que nous allions faire de ce vaste espace qui était l'atelier de mon mari lorsqu'il aurait pris sa retraite. Notre plus jeune fils a lancé l'idée d'y installer un hostel. L'envie d'offrir à la jeunesse de notre territoire des rencontres avec des publics venus d'autres horizons a été le moteur de notre engagement ». Ouvert en septembre 2020, l'hostel Le Diablotin a dépassé toutes les attentes de la famille : « cet été, nos trois dortoirs et nos quatre chambres ont fait le plein, nous avons compté jusqu'à 20 hôtes accueillis par jour au plus fort de la saison ».

Un lieu ancré dans la vie du village

Convaincue de l'attrait touristique de la vallée de l'Hérault, Brigitte Charnomordic a été étonnée de la poursuite de son activité tout au long de l'année. Ouvert 365 jours par an,

« Notre Diablotin, né autour d'un repas avec nos trois enfants, est un véritable projet de famille. Tout le monde a mis la main à la pâte et nous continuons à le gérer en famille. Nous avons désormais deux employés à temps partiel toute l'année, un salarié supplémentaire durant la saison d'été ainsi qu'une personne en alternance qui va rester avec nous pendant deux ans. Les collectivités, la mairie de Saint-Jean-de-Fos, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, le Département de l'Hérault, la Région Occitanie et les Fonds européens du programme Leader, nous ont aidés à nous lancer dans cette aventure. »

Brigitte Charnomordic

Le Diablotin accueille hors-saisons des jeunes travailleurs qui trouvaient difficilement de se loger. Une cuisine équipée permet à tous les visiteurs d'y préparer leurs repas, « nous indiquons à nos hôtes le magasin de produits locaux pour le ravitaillement et nous leur signalons également les lieux de restauration qui existent au village » précise-t-elle. Chaleureux et convivial, son hostel, respectueux de l'environnement, possède un petit trésor patrimonial : les belles fresques de la grande salle ouverte à tous, les soirs de concerts ou d'événements culturels. De beaux moments à partager qui devraient se multiplier.



hosteldiablotin.com
07 79 88 93 87
hosteldiablotin@gmail.com

Brigitte Charnomordic,
gérante de l'Hostel
Le Diablotin.



© Pinard Benoît - 011-SSWH

AQUÍ

Autors : Los Calandrons de l'escòla occitana "La Garriga" de Gignac jos la responsabilitat del regent Felip Joulié.

Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.



Guillaume ou Guilhem de Gellone ou d'Aquitaine, surnommé le Grand (750 - 815) a été comte de Toulouse, duc d'Aquitaine et marquis de Septimanie avant de fonder l'abbaye de Gellone en 804 où il finira ses jours. Il a grandi avec son cousin Charlemagne à la cour du roi. Saint Guilhem, canonisé au XI^e siècle est fêté le 28 mai. Il a inspiré au XII^e siècle le personnage de Guillaume d'Orange dans la chanson de geste Guillaume au court nez.

La legenda del Castèl del gigant a Sant Guilhèm

Cal plan trapar una explicacion a çò qu'observam... las legendas son estada bastidas per aquò, en tot s'apuejar sus d'elements vertadièrs o istorics.

Un còp èra, un gigant que viviá amb una agaça. Son castèl èra tot en naut de la montanha que susplombava lo vilatge de Gellone. Terrorisavan los vilatgeses.

Sant Guilhèm èra las de vèser los abitants apaurats. Quand n'agèt son pro, decidiguèt de se deguisar en servanta del gigant per far mina d'i menar d'aiga al castèl.

Mas quand montèt, l'agaça èra dins los alentorns e se mainèt que la servanta aviá pas lo meteís anament que de costuma. Alara l'agaça, d'un còp d'ala, anèt veire de mai prèp. En se sarrar, reconeguèt Sant Guilhèm. Sul pic, anèt avertir lo gigant e li diguèt :

«-E ! Gigant, es pas ta servanta que ven per te portar d'aiga, es Sant Guilhèm que ven per te tuar. »

Segur qu'anava ganhar la batèsta escotèt pas la mesa en garda de son companhon e dubriguèt grand las pòrtas del castèl. Se batèron a mòrt e

Sant Guilhèm ganhèt en getar lo gigant del naut del bauç.

La margòt aviá perdut son protector.

Fuguèt e degun sap pas ont es anada. Dempuèi aquel temps, se vegèt pas pus jamai de margòts a Gellone, que se sona ara Sant Guilhèm del desèrt. Ça que la es un endrech ont vivon una multituda d'aucèls. Vos convidam a anar vèser per verificar !

La légende du Château du géant à Saint-Guilhem

Il faut bien trouver une explication à ce que l'on observe... Les légendes ont été bâties pour cela, en s'appuyant sur des éléments véridiques ou historiques.

Il était une fois, un géant qui vivait avec une pie. Son château était tout en haut de la montagne qui surplombait le village de Gellone. Ils terrorisaient les villageois.

Saint Guilhem fut bientôt las de voir les habitants apeurés. Quand il en eut assez, il décida de se déguiser en servante du géant lui amenant de l'eau au château.

Mais durant la montée, la pie qui était dans les parages, s'aperçut que la servante avait un pas différent de son habitude. D'un coup d'aile elle s'approcha et reconnut Saint Guilhem. Elle alla immédiatement avertir le géant et lui cria :

«- Hé ! Géant mon ami, ce n'est pas la servante qui te vient porter de l'eau, c'est Saint Guilhem qui vient avec l'intention de te tuer. »

Sûr de sa supériorité, il resta sourd aux paroles de mise en garde de son amie et ouvrit grand les portes du château pour en découdre.

Le combat fut long et féroce. Saint Guilhem en sorti vainqueur en jetant le géant du haut de la falaise.

Margot avait perdu son protecteur...

Elle s'est enfuie à tire-d'aile et nul ne sait où elle est allée. Et jamais on ne vit plus de pie à Gellone qui s'appelle aujourd'hui Saint-Guilhem-le-Désert. Pourtant c'est un endroit où vivent une multitude d'oiseaux. Allez vérifier !

PROXIMITÉ



À Campagnan, prendre le temps d'un express

Ouvert au début de l'automne, le tout nouveau café-épicerie de Campagnan a déjà trouvé son public à l'heure du café ou, en fin d'après-midi, à l'heure de l'apéro. Dès le mois de janvier, activités et spectacles seront proposés aux habitants du village et des environs.

Ce sont deux presque trentenaires, Lomé Jeanroy et Anaïs Dauteribes, et deux jeunes quinquagénaires, Ursula Randon et Karine Thirion, qui en ont eu l'idée : créer un « tiers-lieu » atypique et convivial réunissant les envies des uns comme celles des autres. Lomé et Anaïs rêvent d'un café culturel. Ursula et Karine pensent service de proximité et lieu d'accueil.

Soutenu par la municipalité, le projet prend forme l'été dernier. Après quelques mois passés sur le parvis de la mairie, les voici enfin installés dans leurs nouveaux locaux. L'épicerie propose le pain, des produits locaux et du petit dépannage de proximité.

Le café s'est enrichi d'une bibliothèque où l'on peut déposer et emprunter des livres gratuitement, d'un petit espace jeux de société ouvert aux petits comme aux grands. Il accueille aussi de plus en plus souvent des ateliers animés par les bénévoles de l'association Hop'Là, gestionnaire de ce joli projet, le deuxième de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, après celui du hameau de Cabrials sur la commune d'Aumelas.

COMME...
... DURABLE

« Avec le conseil municipal, nous souhaitons que ce très beau projet trouve sa place dans notre village. Dès le départ, nous les avons soutenus en signant une convention leur donnant accès à l'espace public. Ô Local amène la vie qui manquait un peu au cœur du village. Il représente bien plus qu'une simple épicerie, c'est un vrai lieu de vie intergénérationnel. »

Jean-Marc Isure, maire de Campagnan

Les cafés-épiceries en pratique

À Campagnan :

Ô Local, épicerie-café - Ouv. mer, jeu, ven : 8 h-12 h, 17 h-21 h, sam, dim : 8 h-13 h, 17 h-22 h - Nouveaux horaires à partir du mois d'avril - Tél. : 06 40 60 73 00

À Cabrials (Aumelas) :

Épicerie café La Fontaine - Ouv. mar. - dim. : 9 h 30 - 13 h - Tél. : 04 67 88 66 90

« Hop'Là, notre association, se compose maintenant d'une dizaine de bénévoles qui mettent régulièrement la main à la pâte et de plus de 120 familles adhérentes. L'inauguration officielle aura lieu au mois de janvier avec un spectacle de théâtre de rue. »

Anaïs Dauteribes, co-fondatrice de Ô Local



De g. à d. derrière le bar, Lomé, Manon et Anaïs, créateurs et gestionnaires du café-épicerie et de l'association Hop'Là, et deux visiteurs en pleine dégustation.

Escapade vigneronne à deux en Vallée de l'Hérault

Pour se changer les idées et se ressourcer, la vallée de l'Hérault, dans son art de vivre, se révèle comme une destination d'évasion, authentique et goûteuse.

L'Office de tourisme intercommunal a concocté pour vous une escapade vigneronne pour découvrir un terroir unique aux goûts pluriels. Une parenthèse authentique dans un cadre enchanteur.

Vendredi

En fin de journée, rejoignez la ville de Gignac pour arriver à votre hébergement, le **1 Domaine du Pélican**. Labellisé "Bienvenue à la ferme", il propose une expérience de qualité autour de son vignoble et de son excellente table d'hôte. Charme d'antan et décoration traditionnelle, en font l'endroit idéal pour débiter ce week-end terroir. Le soir venu, savourez les plats mijotés de la table d'hôte et ses vins aux accords subtils.

Samedi

De bon matin, prenez le petit-déjeuner au **1 P'tea Coffee** dans l'espace commercial Cosmo. Myriam propose dans son salon de thé de belles pâtisseries faites maison et une bonne humeur réconfortante. Après votre savoureux chocolat chaud, rejoignez le centre de Gignac pour flâner entre les étals de son incontournable **marché sur l'Esplanade**. Continuez votre découverte avec l'Office de Tourisme qui propose, sur réservation, une visite guidée de 2 heures pour conter les traditions et l'architecture contrastée de la ville. Accordez-vous un déjeuner à



Le Château Capion, à Aniane, splendide bâtisse du XVI^e siècle.

1 La Fontaine aux artistes, une adresse bien connue des locaux, qui offre des plats travaillés à base de produits du marché. Bien rassasiés, direction le **2 Château Capion** à Aniane (photo). Immergez-vous dans le monde du vin en commençant par la découverte du vignoble en VTT sur 3 km balisés et offrant une vue imprenable sur le mont Saint-Baudille. De retour au Château, vous ne manquerez pas d'admirer les sublimes jardins à la française puis de visiter les caves pour y apprendre les étapes de la dégustation. Pour votre soirée, direction le centre-ville d'Aniane, dans l'ambiance feutrée du **2 restaurant Souka**, primé Gault et Millau. Laissez-vous guider par le « Menu confiance », fin et délicat, une expérience gastronomique pour un véritable plaisir des sens.

Dimanche

Commencez votre journée par le petit-déjeuner très local de la table d'hôte du **1 Domaine du Pélican**. Après avoir lacé vos chaussures de marche, direction le village vigneron de Saint-Saturnin-de-Lucian. Au départ de la **3 Cave Fonjoia**, débutez la randonnée du Roc des Deux Vierges. Sur 12 km, entre vignobles et garrigues, gravissez le roc pour en découvrir le remarquable panorama. À midi, offrez-vous un festin bien mérité au restaurant **3 Le Pressoir**. Spécialité de la maison : la grillade au feu de bois et une carte adaptée aux saisons. Profitez de l'après-midi pour découvrir le **3 Sentier du vin des Poètes**, une promenade digestive d'1 h 15 ou terminez votre séjour par une balade insolite en scooters électriques de **Scoot and Gau**, sur réservation.

Week-end proposé à partir de 300€.
Chargée de réceptif Office de tourisme intercommunal :
Marie-Laure Palicot-Regus - 04 67 57 00 03
marie-laure.palicot-regus@saintguilhem-valleeherault.fr

EN PRATIQUE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h30
et 14h-18h / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.
04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)

Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac
04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux

Adresse postale :
BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public :
65 place Pierre Mendès France
(Cosmo) 34150 Gignac du lundi
au vendredi 8h-13h et
04 67 57 36 26 de 8h à 17h.

Le service des eaux déménage en janvier.
À partir du 24 janvier,
l'accueil du public se fera
Chemin de l'écosite
34150 Gignac

Service d'astreinte :
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Domaine départemental
des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr

École de musique

Antennes de Gignac,
Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques

lecture-publique
cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Rénovissime

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h
à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
Lundi et jeudi de 14h à 17h
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeherault.fr

Permanences architecte et paysagiste conseil du Grand Site de France pour les habitants d'Aniane, Argelliers, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos

65 pl. Pierre Mendès France
34150 Gignac
Sur rdv le 1^{er} jeudi de chaque mois
04 67 57 00 08
service.ads@cc-vallee-herault.fr

Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault

3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : 9h30-12h30 et
14h-17h30 du lundi au vendredi.
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
www.saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum, La maison de la poterie

6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
Périodes d'ouverture sur
www.argileum.fr
04 67 56 41 96



MAIRIES

Aniane
04 67 57 01 40

Arboras
04 67 88 63 07

Argelliers
04 67 55 65 75

Aumelas
04 67 96 70 90

Bélarga
04 67 25 00 55

Campagnan
04 67 25 04 32

Gignac
04 67 57 01 70

Jonquières
04 67 96 60 08

La Boissière
04 67 55 40 59

Lagamas
04 67 57 60 76

Le Pouget
04 67 96 71 09

Montarnaud
04 67 55 40 84

Montpeyroux
04 67 96 61 07

Plaissan
04 67 96 72 20

Popian
04 67 57 52 25

Pouzols
04 67 96 73 16

Puéchabon
09 69 80 97 98

Puilacher
04 67 96 79 79

Saint-André-de-Sangonis
04 67 57 00 60

Saint-Bauzille-de-la-Sylve
04 67 57 51 37

Saint-Guilhem-le-Désert
04 67 57 70 17

Saint-Guiraud
04 67 96 60 16

Saint-Jean-de-Fos
04 67 57 72 97

Saint-Pargoire
04 67 98 70 01

Saint-Paul-et-Valmalle
04 67 55 19 00

Saint-Saturnin-de-Lucian
04 67 96 61 63

Tressan
04 67 96 73 59

Vendémian
04 67 96 72 69

FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

FESTIVAL EN
BIBLIOTHÈQUES

2^{ème} édition

4 FÉV.
— 13 FÉV.
2022

STOP! PARLEURS

Spectacles,
débat, contes,
conférences gesticulées...

 MotsParleurs
www.motsparleurs-valleeherault.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BIBLIOTHÈQUES
en Vallée de l'Hérault